



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution.

## Bâtiment B1 Niveau R+1



## T2 - N° 132

### Surfaces Habitables

Entrée + Séjour + Kitchenette	17,50 m <sup>2</sup>
Chambre	10,00 m <sup>2</sup>
Salle d'eau + WC	3,50 m <sup>2</sup>

**Total habitable : 31,00 m<sup>2</sup>**

